

" La vague " remporte la 1re place de la phase départementale du concours National " Non au harcèlement "

Une vidéo contre le harcèlement réalisée par les collégiens

Pour lutter contre le harcèlement et sensibiliser, dès le plus jeune âge, le ministère de l'Éducation a lancé, la 12e édition du prix «*Non au harcèlement*» destiné aux élèves des écoles, collèges, lycées et autres structures péri et extrascolaires. Parmi les actions proposées, il y a des ateliers de sensibilisation, des actions pédagogiques et un concours national.

Communication

Cette année, 27 élèves du collège Marcel-Grillard, se sont portés volontaires pour participer à ce concours, soutenus par une équipe pédagogique composée d'Anne-Lise Dupont, professeure documentaliste, Daphné Yvon, assistante éducation et Romane Mabire, conseillère principale d'éducation. Les objectifs visent à favoriser le bien-être des élèves à l'école, les sensibiliser, leur donner la parole, en les rendant acteurs de la prévention et enfin, inciter la mise en place de projets pérennes.

Pour concourir, les élèves devaient produire un support de communication, affiche ou vidéo d'une durée maximum de 2 minutes. Ils ont choisi de créer une vidéo, qu'ils ont intitulée «*La vague*» et se sont impliqués dans l'écriture et l'interprétation de la chanson, de la musique et du script. L'enregistrement a été réalisé avec le matériel de la web radio disponible au collège.

En participant à ce concours, les élèves mettent en avant leur engagement contre le harcèlement. Ils partagent un message fort, à un niveau national.

Le thème de la vidéo, disponible sur le site du collège, a été choisi par les élèves, qui souhaitent sensibiliser sur la question du genre et les insultes genrées. En l'espace d'un temps très court, ils ont réussi à faire passer leurs messages de tolérance et bienveillance, par leur jeu d'acteurs, la musique et la chanson, divinement interprétée, écrite avec Audrey Mesnil-Lefrançois, professeure de français.

Le François, professeure de français.

« En participant à ce concours, les élèves mettent en avant leur engagement contre le harcèlement. Ils partagent un message fort, à un niveau national. Parallèlement, cela valorise leur créativité et leur travail d'équipe », confie Anne-Lise Dupont.

1er prix de la phase départementale

Présenté en phase départementale, Le clip a remporté le 1er prix des élèves ambassadeurs et s'envole pour la phase académique, 2e étape du concours, avant la sélection nationale. Les résultats à ce niveau seront connus à partir du 12 mai, puis une remise de prix aura lieu à l'Élysée.

C. L.



27 élèves du collège Marcel-Grillard, remportent le 1er prix de la phase départementale du concours national « Non au harcèlement », grâce à leur vidéo « La vague ». DR